





# HISTOIRE



A la Faculté des Lettres  
vous trouverez:



**Un département d'Histoire**

**Un Centre de Recherche sur  
l'histoire de l'Océan Indien:  
le CRESOI**

# La licence Histoire

Les 4 périodes sont étudiées :

Histoire contemporaine

Histoire moderne



# La licence Histoire

## Histoire antique



M



## Histoire médiévale

# Dès la 2<sup>e</sup> année:

## Histoire de Bourbon et de l'Océan Indien



Saint Pierre  
La Rivière  
d'Abord



# LE COURRIER DE SAINT-PIERRE

ANNONCES OFFICIELLES, JUDICIAIRES & VOLONTAIRES DE LA PARTIE SOUS-LE-VENT.

ABONNEMENTS.

70 francs par an. — 10 francs par trimestre. — 1 numéro 1 franc.

## PARAISSANT LE JEUDI.

AVIS IMPORTANT.

Les annonces seront remises au plus tard le MARDI avant MIDI.

### PROGRES, INDÉPENDANCE, UNION.

#### AD INISTRATION DE LA JUSTICE.

— Par arrêté de M. le Gouverneur en date du 24 novembre 1865, M. Le B. I. avocat près le Tribunal de première instance de Saint-Pierre, a été nommé délégué du Directeur de l'intérieur dans le bureau de l'assistance judiciaire du 2<sup>e</sup> arrondissement, en remplacement de M. Hoareau-Laroche, décédé.

#### Chambre de Commerce.

Copie de dépêche Ministérielle en date du 10 octobre 1865 n<sup>o</sup> 431, notifiée le 28 nov. suivant à M. le Président de la Chambre de Commerce.

Paris le 16 octobre 1865.

Monsieur le Gouverneur,

MM. les membres de la Chambre de Commerce de Saint-Pierre ont l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que vous leur avez demandé par votre lettre du 27 septembre dernier. Ce rapport a été rédigé par le Comité de la Chambre de Commerce, et a été adopté par elle le 27 octobre dernier. Il est divisé en deux parties. La première partie est relative à la situation de la Colonie, et la seconde partie est relative à la situation de la Chambre de Commerce. Le Comité de la Chambre de Commerce a l'honneur de vous adresser également ci-joint le rapport que vous leur avez demandé par votre lettre du 27 septembre dernier. Ce rapport a été rédigé par le Comité de la Chambre de Commerce, et a été adopté par elle le 27 octobre dernier. Il est divisé en deux parties. La première partie est relative à la situation de la Colonie, et la seconde partie est relative à la situation de la Chambre de Commerce.

Après avoir acquis la certitude par quel moyen on pouvait augmenter le prix de revient d'une trop forte proportion MM. Thomas La Chambre et Cie ont reconnu la nécessité de renoncer à ce mode d'approvisionnement; et ils ont renoncé, depuis quelques mois déjà, leurs affrètements directs pour la Réunion.

Aussi, que M. le Ministre des affaires étrangères n'aura-t-il pas à connaître la réponse du gouvernement Péruvien aux

nautique il n'y a aucun intérêt à cette création. Nous avouons ne pas être en mesure de saisir cette différence. Evidemment, si les navires et la Colonie doivent recueillir de grands avantages de cette double création, les grands intérêts engagés dans la question sont satisfaits et l'on ne comprend guère qu'à un autre point de vue, il n'y ait pas avantage. Quels sont les deux grands intérêts en jeu, quels sont les intérêts qui réclament un port? — Les intérêts de la navigation et ceux de la Colonie qui pense avec raison qu'un port est la première condition de son futur développement commercial et agricole. En dehors de ceux-là, nous n'en voyons que de très-relatifs et se rattachant de fort loin à la question qui nous occupe. Il est pour que la divergence d'opinion se soit produite sur ce point, cette Commission n'a pu que se prononcer. Elle n'a point été adoptée à l'unanimité.

Il en a été de même de la Commission mixte: son travail beaucoup plus étendu, beaucoup plus complexe que celui de la Commission de la Réunion, a été beaucoup plus long. Elle n'a pu donner ses conclusions que par un rapport formulé à la page 10 de la brochure. C'est à la majorité, la Commission a exprimé l'opinion que, dans sa pensée et d'après les aperçus et les considérations qui lui ont été soumis, Saint-Pierre ne se trouvait pas dans les conditions voulues pour devenir l'entrepôt maritime et commercial de la Colonie.

sources combinées de la Colonie et de la Commune.

Ces conclusions ont été adoptées par le Conseil privé. Quoiqu'elles ne soient pas ce que nous espérons, rendons cependant cet hommage à la vérité, c'est que tout en ramenant à d'étroites proportions le port de St-Pierre, il n'est entré dans la pensée ni les membres des commissions ni de l'administration, de renoncer aux travaux commencés et d'abandonner, ainsi que certains esprits frondeurs le voudraient, les sacrifices consommés par la Colonie et par la Commune.

La commission du budget qui est venue cette semaine, par elle-même le degré d'achèvement de nos travaux aura pu se rendre compte de ce que l'on peut faire à Saint-Pierre. Nous espérons que tout le conseil municipal ne pourra pas suivre. Cette enquête supérieure sur les affaires locales, au moins que nous la désirons. Nous sommes heureux d'avoir été entendus; la lumière se fera et avec elle le port. C'est notre vœu le plus cher comme notre plus intime conviction.

Pour avoir, AGENCE.

Par un arrêté inséré au *Moniteur* du 2 décembre, des agents spéciaux sont attachés à la répression du vagabondage, seront nommés dans les Communes de St-Denis, Saint-Benoît, Saint-Paul, et Saint-Pierre.

Ils devront être exclusivement choisis parmi les

# Journal de Saint-Pierre, 7 décembre 1865





**M  
a  
d  
a  
g  
a  
s  
c  
a  
r  
1935**

# Dès la 2<sup>e</sup> année:

## Un travail sur le terrain et sur documents



Saint Pierre  
La Rivière  
d'Abord



# Option Archéologie en L2 et L3 (J.F. Géraud)



# Option Archéologie en L2 et L3 (J.F. Géraud)



# Option Archéologie en L2 et L3 (J.F. Géraud)



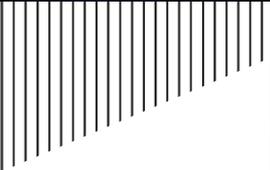
# Option Archéologie en L2 et L3 (J.F. Géraud)



# Un travail sur des documents historiques : étudiants de Licence 3 en TD analysant des journaux de 1890-1920



# Premières recherches aux Archives Départementales



# Que faire avec une Licence d'Histoire?

Poursuivre les études en MASTER (2 ans):

## **Master Recherche en histoire:**

initiation à la Recherche aux Archives et en Bibliothèque. Apprentissage du métier de Chercheur.

## **Masters Enseignements:**

masters qui initient à la préparation des concours : Professeur des Ecoles, CAPES...



# Que faire avec une Licence d'Histoire?

Poursuivre les études en MASTER (2 ans):

## **Autres Masters Recherche :**

Information et Communication (Master journalisme)

Anthropologie

Histoire de l'art (métropole)

## **Autres poursuites d'études en métropole**

IEP: Institut d'Etudes Politiques

Ecole de Journalisme



# Les débouchés

Enseignement (tous niveaux)

Métiers du livre et de la documentation:

Bibliothèque, Archives, Edition

Généalogie

Métiers du Tourisme

Métiers du Patrimoine

Métiers culturels : musée, associations

Cadre A des Institutions

Métiers de l'administration publique et privée  
(police, impôt, santé, etc.)

Métiers des rapports à l'international

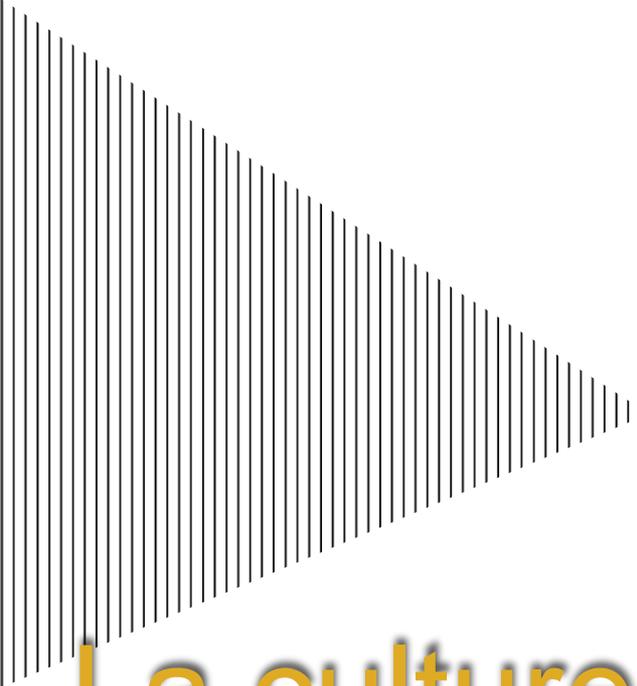
Métiers de la communication

publicité, médias, cinéma

Journalisme



# De bonnes raisons pour choisir des études d'histoire



Connaissances  
Culture  
Compréhension  
du monde  
Contemporain

La culture est un atout puissant  
pour réussir sa vie personnelle et  
professionnelle



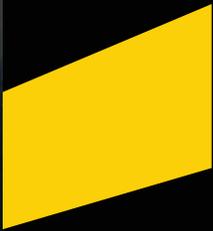
---

**Pour une présentation des enseignements sur internet:**

**<http://centre-histoire-ocean-indien.fr>**

**ou chercher « CRESOI » sur un moteur de recherche**

**Sur le site voir la rubrique  
« cours et enseignements », puis  
« Informations sur les enseignements**



ROME

Enfant à la toge



---

Sculpture  
Sainte Chapelle  
Paris

---

